

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

220702 - Elle a le sentiment que son mariage ne lui a pas procuré du bonheur

question

Je suis mariée depuis près d'un an. J'ai vécu avec mon mari au cours des trois premiers mois seulement. Maintenant il vit dans un autre pays à la suite d'un accord conclu entre nous dans ce sens. Le courant ne passe plus entre nous. Nous parlons deux langues différentes bien qu'issus du même pays. Je l'avais épousé croyant qu'il était pieux mais après le mariage, j'ai découvert qu'il retardait toujours l'accomplissement de la prière et ne se réveillait pas pour la prière de l'aube et se donnait de faibles excuses en disant, par exemple, que je ne le réveillait pas doucement.

Maintenant j'éprouve un sentiment de détresse à cause de ce mariage. Je ne suis plus consciente de ma valeur en tant que femme et être humain car il me donne le sentiment d'être peu sûre.

Tout ce que je fais pour lui ne lui paraît pas suffisant.

Depuis mon enfance, j'avais mené une vie remplie de problèmes affectifs et de mauvais traitements. Ce qui m'a créé des problèmes dans mes relations sociales. Maintenant, je n'ai plus rien ni amies ni emploi. Je vis au jour le jour sans savoir ce qui m'attend. Je sais que c'est une épreuve qu'Allah m'a infligée. Je ne veux pas aller en enfer. Cependant j'ai le sentiment que ce mariage m'étouffe et me rend pire que j'avais jamais été.

la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, il est clair à partir de votre question que les effets psychologiques créés par votre vie antérieure ne cessent d'influencer votre pensée et vos décisions. Vous avez relaté un aspect du déficit affectif dont vous avez souffert pendant de longues années. On dirait que vous attendiez que votre mari vous compense tout ce que vous aviez raté dans le passé. Cela n'étant pas le cas,

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

vous être sombrée dans la dépression et avez connu d'avantage de sécheresse affective. Voilà le nœud du problème.

Vous auriez dû au cours de votre passé apprendre la plus importante leçon de la vie, à savoir qu'il ne faut pas dépendre des gens pour réaliser votre propre bonheur. Vous auriez dû chercher à construire un tissu de relations sociales sur la base de valeurs et de bonnes mœurs et non sur une base affective marquée par le complexe d'infériorité et le besoin (de l'autre).

Quand vous établissez un lien d'amitié avec une fille , par exemple, faites preuve de sincérité et de bienfaisance à son égard étant donné qu'Allah le Puissant et Majestueux aime les bienfaiteurs et que la fidélité fait partie des vertus qui élèvent le rang du fidèle auprès d'Allah. Ne vous comportez pas comme si vous aviez besoin de la fille en question ou comme si vous attendiez de sa part qu'elle vous comble de sentiments ou fait preuve d'une affection débordante envers vous. Ce n'est pas sur cette base que le musulman traite avec les autres. Il les traite (bien) car il sait qu'Allah aime qu'il vive au sein des autres de cette manière . Il n'attend ni compassion ni affection ni protection que d'Allah le Puissant et Majestueux.

Nous réalisons qu'il est naturel chez l'homme d'attendre amour et affection des autres, notamment ceux qui les reçoivent de sa part. Mais cette attente doit s'appuyer sur la force et la sûreté de soi et non sur la faiblesse et le complexe. Cela signifie qu'on doit supposer que ce qui repose sur le sentiment dans nos relations avec les autres peut être rompu et que mêmes les sentiments réels qu'on éprouve envers les plus proches peuvent déboucher sur un échec.

Cela nous amène à consolider en nous la vertu de la bienfaisance et l'esprit de sacrifice. On doit savoir qu'on traite avec Allah le Puissant et Majestueux. On doit L'observer Lui le Transcendant à travers Sa créature conformément à Sa parole:«(disant): "C'est pour le visage d'Allah que nous vous nourrissons: nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude. Nous redoutons, de notre Seigneur, un jour terrible et catastrophique". (Coran,76:9-10).

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Deuxièmement, s'agissant de ce que vous avez évoqué à propos de la négligence de la prière par votre mari, notamment leur accomplissement à leurs heures, c'est son péché et pas le votre. C'est un acte de désobéissance qu'il a commis lui et pas vous. Nous vous le confirmons car nous avons ressenti à travers votre question que vous croyez qu'Allah vous demandera des comptes à cause de son négligence. Ceci n'est pas exact. Vous n'avez qu'à donner de bons conseils au moment opportun. Si son état s'améliore, Allah soit loué. Dans le cas contraire, nous ne vous conseillons pas de relâcher vos relations avec lui à cause d'un péché ou d'une négligence de sa part.

Les réalités de la vie des gens nous invitent à réfléchir avec plus de réalisme et chercher le meilleur des meilleurs et de tirer le meilleur profit des circonstances de la vie.

Sachez que la faiblesse des communications entre vous, le long temps que vous avez passé sans vous rencontrer sont la cause majeure du sentiment que vous éprouvez. C'est d'autant plus vrai que la rupture eut lieu très tôt juste après trois mois de mariage. Une telle rupture conduit souvent à un grand refroidissement dans les relations et le désir que l'un peut éprouver envers l'autre et dans le renforcement des malentendus, dans la parution de mauvaises opinions, de conjectures et d'obsessions qui viennent s'ajouter à l'évolution morphologique qui suit le mariage. Tout cela contribue au développement des sentiments de gêne et de tristesse que vous avez évoqués au début de la question.

Le traitement commence par l'appréciation du bienfait dont Allah le Transcendant et Très-haut vous a gratifiée à travers le mariage et la reconnaissance que le mariage ne peut pas ne pas se heurter à quelques difficultés et que le bonheur parfait ne se réalisera que dans l'au-delà et que nous ne faisons que chercher un bonheur relatif dans le cadre de l'agrément d'Allah le Puissant et Majestueux et à travers nos relations familiales et sociales et à travers le fait de nous occuper des activités que nous aimons et jugeons utiles pour nous-mêmes et pour nos sociétés.

Ceci vous met dans l'obligation de reprendre le contact avec votre mari, de fermer la page du

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

passé et de supporter tout préjudice et toute gêne que vous pourriez éprouver.

Efforcez-vous à prendre l'initiative du bon traitement, des échanges douces, du dépassement des faux pas et du pardon des ratés. Efforcez vous avec lui à chercher une solution à ce qui vous éloigne l'un de l'autre.

La longue rupture est certes une cause avérée des problèmes et cirses psychologiques au foyer conjugal. Il faut que vous cherchiez une solution à cette problématique. Ou bien il revient séjourner dans le pays où vous aviez conclu votre mariage ou bien vous le rejoignez. Voyez votre mari et vous-même ce qui est le plus commode et le plus adapté aux circonstances de votre vie et appliquez le.

Si vous preniez l'initiative, si vous étiez la première à montrer le désir de renouer le contact et de bien faire, si vous vous montriez plus désireuse de retrouver votre époux, et de le rejoindre dès que possible, cela serait plus à même de rétablir vos relations, d'avoir un impact positif sur votre époux et lui donner le désir de commencer une nouvelle vie avec vous. Qui sait? Peut-être Allah fera-t-Il émerger une nouvelle affaire! Peut-être Allah rétablira-t-Il votre ménage d'une manière meilleure que celle que vous auriez aimé. Peut-être Allah le guidera -t-Il et améliorera sa foi et ses mœurs. Faites de votre mieux et n'épargnez aucun effort pour y parvenir.

Pendant ce temps, habituez vous à la patience. Meublez vos jours par des actes utiles qui restent très nombreux. Renforcez vos capacités dont nous avons le plus grand besoin. Cela s'impose si vous vous trouvez dans un pays qui offre beaucoup d'occasions de s'instruire (pour apprendre), de s'entraîner et d'acquérir de nouvelles capacités. Adhérez aux activités bénévoles menées dans le cadre des associations féminines saines et dans les centres islamiques sûrs parce que bien dirigés.

Occupez toute minute de votre temps d'une bonne action? Vous réaliserez avec la permission d'Allah des résultats utiles qui se reflèteront positivement sur vos relations sociales et sur vos relations avec votre mari que vous devez garder en dépit de toutes les obsessions non justifiées

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

que vous avez mentionnées dans votre question.

Nous demandons à Allah Très-haut pour vous comme pour nous-mêmes de nous guider , de nous suffire et de nous protéger de tout mal.

Allah le sait mieux.